

Communiqué relatif à la séance d'information du 6 décembre 2018 à Berne

## **Le numérique dans l'administration: un chemin encore long et sinueux**

Les administrations de la Confédération, des cantons, des villes et des communes sont sur la voie du numérique, mais ce chemin est encore long et sinueux. Le fédéralisme et l'autonomie en matière d'organisation des différents niveaux étatiques représentent dans ce cadre un défi qui ne pourra être relevé que grâce à une coopération étroite. C'est à cette conclusion que sont parvenus des experts de l'administration et de l'économie lors d'une séance d'information organisée par l'Association PPP Suisse à Berne.

Pour Cédric Roy, chef de la direction opérationnelle de la cyberadministration suisse, l'application du plan stratégique de la Confédération, des cantons et des communes a bien avancé depuis 2016. En comparaison internationale, la Suisse se situe toutefois sous la moyenne des États européens, notamment en ce qui concerne la disponibilité des services de base, a constaté Cédric Roy. L'exemple de la procédure de notification de résidence en ligne au lieu de devoir se déplacer au guichet du contrôle des habitants, appliquée par le canton de Zurich en 2013, montre bien la difficulté d'introduire de nouveaux services dans toute la Suisse. Le traitement entièrement électronique de cette procédure est désormais possible dans neuf cantons. C'est en définitive aux cantons, mais surtout aux villes et aux communes, qu'il incombe de diffuser l'usage du service eDéménagement dans toute la Suisse, ce qui devrait probablement durer jusqu'en 2020. eDéménagement a démontré qu'une étroite coopération est nécessaire afin de mettre en place des services interopérables à l'échelle de la Suisse.

Présentée par son directeur Daniel Arber, eOperations Suisse a été créée en même temps que Cyberadministration suisse. Cette organisation joue depuis le début de l'année le rôle de prestataire de services par et pour les collectivités publiques. Elle collecte les besoins en services informatiques, procède aux achats auprès des fournisseurs et sert d'interlocuteur pour les collectivités publiques en cas de questions sur le fonctionnement des solutions collectives. La société opérationnelle a été fondée par la Conférence suisse sur l'informatique qui réunit les organisations informatiques des administrations publiques de la Confédération, des cantons, des villes, des communes ainsi que la Principauté de Liechtenstein. Plus de 30 collectivités publiques font actuellement partie des actionnaires. Et Daniel Arber de souligner: «Dans son chemin vers le numérique, l'administration a tout intérêt à échanger avec le secteur privé et à utiliser les expériences de ce dernier». C'est pourquoi eOperations cherche à ouvrir le dialogue et à procéder à un échange d'expériences avec le monde économique.

«Sans le numérique, la Suisse va perdre sa compétitivité et sa prospérité», a déclaré au début de son intervention Christian Hunziker, directeur de swissICT, la plus grande association d'utilisateurs, de fournisseurs et de spécialistes des technologies de l'information

et de la communication. Les bases du numérique dans l'administration seront renforcées grâce à la stratégie de la Confédération 2020-2023 récemment présentée. Pour C. Hunziker, le principe «digital first», qui donne la priorité au canal numérique, est particulièrement important. La Confédération, les cantons et les communes disposeront dorénavant d'informations et de services essentiellement numériques. L'industrie peut, grâce à ses connaissances, aider l'administration dans ce processus et, selon C. Hunziker, elle serait disposée à coopérer encore davantage pour résoudre les éventuels problèmes, notamment via leurs associations professionnelles.

Il existe en effet certains facteurs qui compliquent la mise en œuvre de la cyberadministration et du numérique au sein des administrations publiques helvétiques et qui contribuent au positionnement moyen, voire médiocre, de la Suisse. Associé et président du conseil d'administration d'Inneco SA, Christian Burkhalter a présenté ces facteurs à l'aide d'exemples tirés de ses expériences de projets dans le domaine administratif. Il estime toutefois que la Suisse sort trop désavantagée dans le classement «eGovernment Benchmark 2018» de la Commission européenne car cette évaluation porte sur huit secteurs seulement. Pour lui, la cyberadministration et le numérique sont actuellement mis en œuvre avec succès dans de nombreux autres projets. Roland Charrière, directeur suppléant et responsable de l'unité de direction Protection des consommateurs auprès de l'Office fédéral de la santé publique OFSP, a montré au moyen d'exemples actuels comment les bases de données traditionnelles sont remplacées par des solutions de portails modernes. Il a également indiqué à cette occasion qu'il existe certainement un potentiel en matière de collaboration entre l'administration et le secteur privé pour mettre en œuvre des projets de cyberadministration qui combinent des avantages pour les deux parties.

Selon Guido Grütter, maire de Münchwilen (TG), président de l'association Regio Wil, député libéral-radical au parlement thurgovien et membre du comité de l'Association PPP Suisse, une stratégie du Conseil fédéral en matière de cyberadministration n'est pas suffisante: il faut également une coopération en matière de planification et de gestion de la cyberadministration à tous les échelons de l'État, une sorte de «fil conducteur». D'après lui, cela passe notamment par la création d'une identité électronique (e-ID), une pièce d'identité électronique pour les particuliers et les entreprises, par la protection des données personnelles grâce à la cybersécurité, par une modification des processus et modèles économiques au lieu de conserver dans le numérique ceux qui existent, par des coopérations public-privé afin de limiter la mainmise sur le marché de certaines entreprises informatiques, et par un renforcement des investissements dans la formation aux technologies de l'information et de la communication. «Nous n'avons pas besoin d'engagements, mais d'objectifs clairs, d'un leadership efficace et d'une gestion de projet professionnelle», a déclaré Guido Grütter.

Pour de plus amples informations:

Lorenz Bösch, président de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 426 54 19

Heinz Gut, directeur de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 400 57 09